



## Panoramas de la Piana di Vigezzo

S2 (MOYEN)



Deux routes blanches qui relient les communes de Toceno et Craveggia à la Piana di Vigezzo permettent de parcourir une boucle de plus de 20 km, unique et incontournable pour ses paysages et ses panoramas fantastiques.

L'itinéraire commence à Prestinone, à la station de départ du téléphérique de la Piana di Vigezzo où se trouvent un parking, des toilettes et un point de location de vélos électriques.

En laissant la station du téléphérique à votre droite, pédalez en montée sur la Via Carlo Fornara Pittore qui mène dans la partie ancienne de **Prestinone** où vous verrez toute de suite la maison où vécut le grand peintre du Val Vigezzo. Traversez le village et continuez sur des routes secondaires jusqu'à **Vocogno** où vous attend la belle Église de Santa Caterina. Revenez alors sur la route principale provenant de Toceno et dirigez-vous vers Craveggia ; juste après le pont, empruntez à gauche la route en direction Vasca – Blizz, parcourez environ 800 m, vous jouerez d'une belle vue panoramique sur toute la vallée et les merveilleux toits et cheminées des anciennes maisons seigneuriales de **Craveggia**. Juste avant le pont, à gauche, prenez la piste (gérée par un consortium), d'abord goudronnée puis en terre, qui, par une très longue série de lacets, remonte la dorsale en passant par des alpages et des cabanes isolées jusqu'à atteindre la **Colma di Craveggia**, un très beau point panoramique. À partir de la Colma, la piste continue à mi-côte puis, après quelques larges virages, outrepassse la dorsale et descend finalement à la **Piana di Vigezzo** où arrive le téléphérique qui part du fond de la vallée. Suivez la piste plate qui longe le versant sud de la Cima jusqu'à la nouvelle piste forestière qui descend à la **Colma di fuori** (de Toceno) et débouche après de larges virages sur la route Toceno-Arvogno. Tournez à gauche (direction Toceno) et, après une centaine de mètres, empruntez à gauche la piste pare-feu indiquée par la signalisation **Sentiero Natura**. Parcourez la piste pare-feu à mi-côte en légère descente jusqu'à atteindre des petites routes goudronnées qui traversent **Toceno** puis croisent la route principale Toceno-Craveggia. Prenez la route en direction de Craveggia et pédalez sur environ 400 m ; juste avant de croiser la ligne du téléphérique pour la Piana di Vigezzo, empruntez à droite le chemin de pacage qui descend et débouche sur Via **Vocogno**, suivez cette rue qui, juste avant le cimetière, croise le parcours de la montée. Revenez sur la route principale Toceno - Craveggia et, cette fois-ci, rejoignez le centre de **Craveggia** et sa belle Piazza San Giacomo.

Pour continuer, vous pouvez parcourir le premier tronçon du beau **Chemin de Croix** (chemin muletier pavé avec quelques marches) puis revenir sur la route goudronnée au niveau du premier virage (comme alternative au chemin muletier, vous pouvez suivre la route goudronnée). Au tournant, continuez sur la route goudronnée large (Via Vittorio Veneto) qui descend jusqu'au fond de la vallée. Presque au bout, à droite, prenez la route qui remonte légèrement jusqu'à la station de départ du téléphérique.

## ASPECTS TECHNIQUES

Le parcours utilise des routes et des pistes (gérées par un consortium) en terre. On peut affronter le parcours à vélo dans les deux sens mais il est conseillé de monter vers la Colma di Craveggia et de descendre par la Colma di Toceno.

## POINTS D'ATTENTION

Sur tout le parcours, il est recommandé de descendre à petite vitesse car on peut croiser des véhicules : même si les pistes gérées par un consortium ne sont pas ouvertes à la circulation ordinaire, des véhicules agricoles ou les voitures des membres du consortium peuvent y passer.

## DONNÉES TECHNIQUES

Zone géographique d'appartenance : Verbano Cusio Ossola / Vallée Ossola / Val Vigezzo

Lieu de départ : Prestinone (station de départ du téléphérique de la Piana di Vigezzo)

Lieu d'arrivée : Prestinone (station de départ du téléphérique de la Piana di Vigezzo) Nombre d'étapes : 1

Longueur : 22,5 km

Total des montées : 1150 m

environ Descente totale : 1150 m

environ Difficulté : S2 (MOYEN)

Durée moyenne : 4 heures

Altitude minimale : 876 m (croisement pour Prestinone)

Altitude maximale atteinte : 1882 m (dorsale au-dessus de la Piana di Vigezzo)

Degré de cyclabilité : Total

Période conseillée : Mai - octobre.

Présence de panneaux :

Non Public cible :

Amateur de VTT

## POINTS PANORAMIQUES

Toute la boucle est caractérisée par de magnifiques panoramas : notamment la splendide vue à partir de la Colma di Craveggia, de la Piana di Vigizzo et de la Colma di Toceno

## LIEUX DE RESTAURATION

Prestinone, Craveggia et Piana di Vigizzo

## BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

Malesco

Via Ospedale, 1 – 28854 Malesco VB

Tél. + 39 0324 929901

Mail: [promalesco@libero.it](mailto:promalesco@libero.it)

Santa Maria Maggiore

Piazza Risorgimento, 28 – 28857 Santa Maria Maggiore VB

Tél. + 39 0324 95091

Mail: [info@comune.santamariamaggiore.vb.it](mailto:info@comune.santamariamaggiore.vb.it)

Druogno

Piazza della Chiesa – 28853 Druogno VB

Tél. + 39 0324 93565

Mail: [turismo.druogno@libero.it](mailto:turismo.druogno@libero.it)

## BIKE SERVICE

Società Piana di Vigizzo, Via Carlo Fornara Pittore n. 13 28852 Prestinone VB Tél. +39 351 6333560 [info@pianadivigizzo.it](mailto:info@pianadivigizzo.it). Activités : Locations de vélos, École de vélos, service de guide

- au départ du téléphérique qui monte de Prestinone jusqu'à la Piana di Vigizzo
- au Piana Shop – in via Cavalli, 16 - Santa Maria Maggiore
- au Parco di Educazione Stradale (Parc d'Éducation routière) de Druogno, Via Garibaldi

## BORNES DE RECHARGE

Possibilité de recharger la batterie, au départ et à l'arrivée du téléphérique de la Piana di Vigizzo

## LIEUX D'INTÉRÊT

### Le long du parcours

**Craveggia** est un véritable joyau de l'art et de la foi, en commençant par la place avec l'église paroissiale des Santi Giacomo e Cristoforo, l'église de Santa Marta et le Baptistère : ces trois monuments, placés presque harmonieusement sur la place, rappellent la plus célèbre Piazza dei Miracoli (Place des Miracles) de Pise et constituent un complexe monumental de grand prestige et d'une rare beauté. L'église paroissiale de Craveggia, précédée d'un large escalier, fut édifée dans la première moitié du XVIIIe siècle. Le projet fut conçu par le peintre Giuseppe Mattia Borgnis qui, par la suite, décora et peignit à fresque l'intérieur de l'église.

L'église paroissiale conserve à l'intérieur le « Tesoro » (trésor) de Craveggia, à savoir une collection d'art sacré (parements religieux, objets liturgiques et tableaux) qui s'est agrandie au cours des siècles.

Le village est caractérisé par des édifices seigneuriaux élégants construits autrefois par des immigrés qui avaient fait fortune. À partir des rues les plus en hauteur du village, on jouit d'un scénario spectaculaire sur les fameux toits en pierre et les grandes cheminées.

### Les Chapelles du Chemin de Croix

Un peu plus loin que la place de l'église de Craveggia, commence le beau sentier muletier sur lequel se développe le Chemin de Croix, composé de majestueuses édicules votives. La construction de ces stations commença en 1742. Certaines d'entre-elles (VIII, IX, XIII) furent peintes à fresque par Giuseppe Mattia Borgnis.

### Toceno : Oratoire de Sant'Antonio da Padova

L'Oratoire de Sant'Antonio da Padova remonte, au moins, au début du XVIe s. ; ce fut le premier édifice sacré de Toceno. L'intérieur de l'oratoire, à salle unique, présente un plafond en treillis en bois, absolument original pour le Val Vigizzo. L'abside polygonale conserve des fresques intéressantes réalisées en 1525 par le peintre lombard Battista da Legnano.

Dans les parages :

Le Val Vigezzo, ouvert, charmant et reposant, mérite d'être découvert calmement. Cette vallée, qui a inspiré les artistes du passé, continue d'étonner ses visiteurs pour ses beautés naturelles et ses témoignages culturels de valeur.

Dans chacune des sept communes du Val Vigezzo, on trouve des suggestions de visite et de découverte hors du commun : le Musée du Ramoneur de Santa Maria Maggiore, le majestueux Sanctuaire situé à Re, les cadrans solaires de Villette, l'Écomusée de Malesco et bien d'autres encore.

## Normes de comportement

### 1. Rester sur les sentiers

Respecter le sentier et les éventuelles interdictions d'accès. Respecter la propriété privée.

### 2. Ne pas laisser de traces

Respecter le territoire. Les sentiers mouillés et boueux sont plus vulnérables que les sentiers secs. Rester sur les sentiers existants et ne pas en créer de nouveaux. Ne pas prendre de raccourcis en coupant les virages. Ne pas abandonner les déchets dans la nature.

### 3. Conduire avec prudence

Un moment d'inattention peut mettre en danger soi-même et les autres. Respecter les limites de vitesse et conduire de sorte à toujours avoir le contrôle du vélo. Toujours porter le casque.

### 4. Ne pas effrayer les animaux

Les animaux s'effraient facilement en cas d'approche soudaine, de mouvement brusque ou de grand bruit. Il faut leur laisser l'espace et le temps suffisants pour s'adapter à notre présence.

### 5. Donner correctement la priorité

Ces sentiers ne sont pas à usage exclusif des vélos, ils sont également utilisés par des randonneurs à pied. Donc, notamment en descente, il faut modérer la vitesse : derrière un virage, il pourrait y avoir quelqu'un qui monte. Faire en sorte que les autres utilisateurs des sentiers sachent qu'on va les dépasser, lancer un salut amical ou utiliser une sonnette. Les cyclistes doivent céder le passage à tous les utilisateurs non motorisés des sentiers. Les cyclistes qui roulent en descente doivent donner la priorité à ceux qui montent. Faire en sorte que chaque dépassement ait lieu de la manière la plus sûre et aimable possible.



**NE PAS OUBLIER :**  
**LES CYCLISTES DOIVENT TOUJOURS CÉDER LE PASSAGE AUX**  
**AUTRES UTILISATEURS.**

## NORMES DE COMPORTEMENT POUR VÉTÉTISTES

Dès l'apparition des premiers VTT, la N.O.R.B.A. (National Off Road Bicycle Association) rédigea un code de comportement visant à réglementer l'activité tout-terrain dans le respect de la nature et des autres habitués des montagnes et des sentiers.

Le code N.O.R.B.A. A été adopté par de nombreux clubs, organismes, associations et écoles présentes sur le territoire italien. Il s'agit d'une série de conseils d'ordre général qui, s'ils sont observés avec attention, peuvent contribuer à rendre plus agréable à tous cette pratique sportive et de randonnée si en vogue aujourd'hui.

### Code N.O.R.B.A.

1. Toujours céder le passage aux randonneurs à pied.
2. Ralentir et faire preuve de la plus grande prudence pour approcher et dépasser des randonneurs à pied ou d'autres cyclo-randonneurs, en signalant toujours son arrivée suffisamment à l'avance ; éviter les tapages et les hurlements, en fait s'excuser et saluer poliment.
3. Toujours contrôler la vitesse du VTT et aborder les virages avec grande prudence, en prévoyant des obstacles imprévus. L'allure doit être adaptée au type de terrain, au type de parcours et à l'expérience de chacun.
4. Il faut toujours rester à l'intérieur du parcours tracé pour réduire au minimum l'impact sur l'environnement (dommages permanents à la végétation environnante et érosion consécutive du terrain).
5. Ne pas déranger ou effrayer les animaux, aussi bien domestiques que sauvages ; leur donner le temps de s'éloigner et de sortir du parcours.
6. Ne laisser en aucun cas des déchets sur notre passage ; il faut les ramasser et si possible même ceux abandonnés par d'autres randonneurs « distraits ».
7. Toujours respecter les propriétés privées et publiques en laissant les grilles, les barrières mobiles ou les barres telles qu'on les a trouvées. En tout cas, si possible, s'adresser directement aux propriétaires des terrains pour demander l'autorisation de passer. Souvent « Entrée interdite » signifie simplement « S'il vous plaît, si vous voulez passer demandez l'autorisation ».
8. Pendant la cyclo-randonnée, il convient toujours d'être autosuffisants. Le but à atteindre et la vitesse de déplacement doivent être proportionnés à la préparation psycho-physique et à la

capacité du conducteur, à l'équipement, à l'environnement, au terrain et surtout aux conditions météorologiques.

**9.** Ne jamais entreprendre tout seul une cyclo-randonnée, sauf cas de force majeure. Ne pas passer dans des zones isolées et éloignées des voies de communication principales ; toujours donner des indications claires sur le parcours et l'heure prévue pour le retour.

**10.** Réduire au minimum l'impact sur la nature : voler seulement des images et des souvenirs et ne laisser que l'empreinte à peine perceptible du vélo.